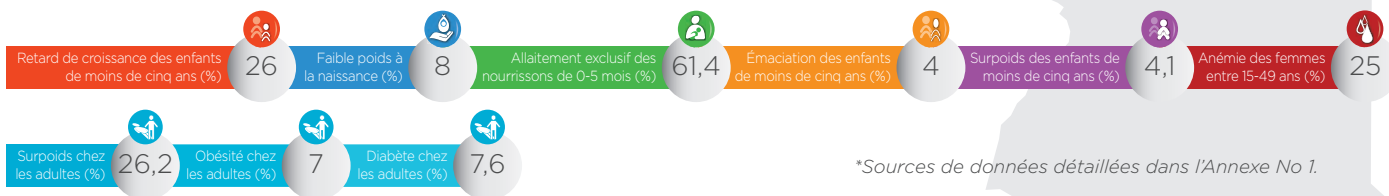




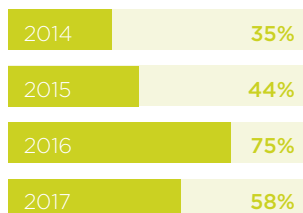
Date d'adhésion : août 2012  
Population : 45,24 millions

# Kenya



\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

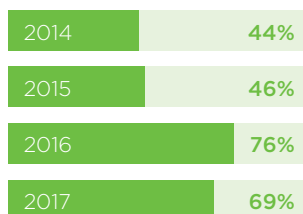
## Transformations institutionnelles en 2016-2017



### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Malgré la grave sécheresse à laquelle le pays a été confrontée l'an dernier, des progrès allant dans le sens de la création de plateformes multi-acteurs de haut niveau pour la nutrition ont été réalisés, tant au niveau national qu'à l'échelle des comtés. Il est prévu de nommer des points focaux SUN pour soutenir les activités au niveau des comtés.

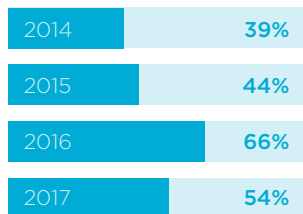
plaidoyer pour, d'une part, l'adoption de la Loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, d'autre part, la finalisation du cadre de mise en œuvre de la Politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La participation de parties prenantes spécialisées telles que les groupes de défense des droits de l'Homme et les alliances du secteur privé s'est accrue, et particulièrement au niveau des comtés.



### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Cette dernière année, plusieurs politiques et lignes directrices spécifiques à la nutrition ou qui y contribuent ont été élaborées et examinées à l'aide de processus consultatifs. Par exemple, l'évaluation actuelle du Plan national d'action pour la nutrition 2012 - 2017 va contribuer à la conception du Plan national d'action pour la nutrition 2018 - 2022. Outre le soutien et le plaidoyer constants en faveur de la Loi sur la sécurité alimentaire, le cadre de mise en œuvre de la Politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le projet de loi de santé de 2016, et

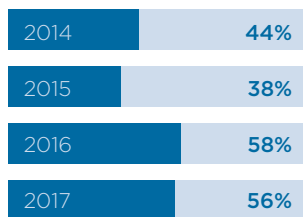
une version révisée de la Stratégie de développement du secteur de l'agriculture sont en cours. La Loi de 2012 sur les substituts du lait maternel a fait l'objet d'une réglementation qui est en passe d'être votée au Parlement. En outre, des lignes directrices ont été mises au point pour informer les ambassadeurs de la nutrition sur la manière de collaborer avec les parlementaires. Un groupe de parlementaires a été sensibilisé à la nutrition, ce qui a fait avancer la question au sein de divers comités parlementaires.



### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le Plan national d'action pour la nutrition 2012 - 2017 constitue actuellement le cadre commun de résultats pour le gouvernement et les partenaires. Cependant, le cadre de mise œuvre de la Politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle est en cours de préparation pour devenir le nouveau cadre commun de résultats. Des progrès ont été réalisés dans l'évaluation de la capacité de mise en œuvre et de réalisation des objectifs de l'actuel Plan national d'action pour la

nutrition. Un cadre de développement des capacités et des outils d'évaluation pour la nutrition ont également été conçus. Ils contribueront à la mise en œuvre du cadre commun de résultats. Des évaluations des capacités ont été effectuées dans huit comtés. Une analyse du paysage nutritionnel a été effectuée pour déterminer les domaines potentiels de collaboration avec le secteur privé.



### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Un outil de calcul des coûts de la nutrition est en place. Il est utilisé pour fournir des estimations des coûts des actions liées à la nutrition. Afin d'améliorer le suivi financier de la nutrition un outil a été conçu et des analyses de suivi financier et du rapport coûts-avantages ont été réalisées ; l'analyse du suivi financier ayant été effectuée jusqu'à

présent au niveau national et dans six comtés. L'outil de suivi financier sera utile pour surveiller les allocations de ressources pour des interventions contribuant à la nutrition. Les financements consacrés à la nutrition ont diminué, bien que le financement pour les interventions d'urgence se soit amélioré.



## PRIORITÉS 2017-2018

- Poursuivre le travail visant à établir des plateformes multi-acteurs pour la nutrition au niveau national et à l'échelle des comtés ;
- Finaliser le cadre de mise en œuvre de la Politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, puis le mettre en place dans les comtés ;
- Soutenir et plaider en faveur de la finalisation et de la diffusion des principaux projets de loi au Parlement, par
- Soutenir la diffusion et la mise en œuvre de la Loi de santé 2017 ;
- Mettre sur pied des stratégies et des lignes directrices visant à renforcer les programmes qui contribuent à la nutrition, et concevoir notamment une Stratégie agriculture et nutrition ;
- Déployer l'outil de suivi financier de la nutrition au niveau national et au niveau des comtés.